

## **Épreuves anticipées de français**

### **La seconde partie de l'épreuve anticipée orale de français**

#### **Vademecum**

- **Cadrage institutionnel**

- BO spécial n°7 du 30 juillet 2020 (contours réglementaires des EAF) : « Cette partie de l'épreuve, notée sur 8 points, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture. Elle se déroule en deux temps successifs, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve : - le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix ; - le candidat réagit aux relances de l'examineur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre. Evitant les questions fermées et trop ponctuelles, il conduit l'entretien de manière ouverte, en dialoguant avec le candidat de manière à lui permettre d'expliquer, de justifier et ainsi de défendre son choix. »
- Le BO fixe les attendus de la prestation orale ainsi que les éléments évalués :

Attendus de la prestation orale	Éléments évalués
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation synthétique de l'œuvre retenue</li><li>• Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel</li><li>• Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion</li><li>• Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Capacité à défendre une lecture personnelle</li><li>• Capacité à expliquer et à justifier ses choix</li><li>• Aptitude au dialogue</li><li>• Qualité de l'expression et niveau de langue orale</li><li>• Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion</li><li>• Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi</li></ul>

#### **L'esprit de l'épreuve**

L'épreuve d'entretien vise à évaluer l'*implication subjective* des élèves dans la lecture (« expression pertinente, justifiée et convaincante, choix personnel », « défendre une lecture personnelle », « justifier ses choix », « établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi »).

Autrement dit, on s'adresse dans cette partie de l'épreuve à celui que l'on pourrait appeler le « lecteur réel », alors que la première partie évalue les compétences d'analyse développées par celui que l'on pourrait qualifier de « lecteur scolaire ».

- **La passation de l'épreuve**

Le candidat dispose d'un exemplaire de l'œuvre qu'il a choisie pendant toute la durée de l'épreuve (temps de préparation et temps de passage). Cet exemplaire ne doit pas être annoté, ou alors de manière très marginale (p. ex. délimitation de passages par des accolades en marge) ; il peut comporter des signets.

Après la présentation de son explication linéaire et la réponse à la question de grammaire qui lui a été posée, le candidat amorce la deuxième partie de l'épreuve orale en présentant brièvement l'œuvre qu'il

a choisie. Les instructions officielles n'indiquent pas la durée précise de cette présentation initiale ; toutefois, on s'accordera sur le fait que cette présentation ne pourra excéder 2 mn 30.

### **Quelle présentation est attendue des candidats ?**

Les candidats introduisent succinctement l'œuvre qu'ils ont choisie pour la présenter à l'examinateur (en s'appuyant sur des données objectives) et justifient leur choix (en se fondant sur leurs impressions de lecture, c'est-à-dire en s'impliquant subjectivement dans la présentation). Dès la présentation initiale, les candidats s'efforcent ainsi de tisser des liens entre leur impressions subjectives et leur maîtrise de l'œuvre et leurs connaissances sur l'œuvre.

Dans la mesure où l'esprit de l'épreuve repose sur la capacité des candidats à singulariser leur expérience de lecture, l'examinateur veillera à ne projeter sur cette présentation initiale aucune attente ni formelle ni de contenu. On valorisera les candidats qui parviennent, dès la présentation initiale, à singulariser leur expérience de lecture (entrée par une analyse comparative de l'œuvre avec d'autres œuvres, par la présentation d'un questionnement d'ordre anthropologique suscité par la lecture de l'œuvre, par une réflexion plus personnelle ouvrant sur la construction de l'individualité de l'élève, ou encore par la lecture d'un passage qui a particulièrement marqué le candidat, *etc.*), sans pour autant pénaliser les candidats qui produiraient un exposé plus académique (présentation de l'auteur, de l'œuvre, du contexte de production, résumé, par ex.).

Au terme de la présentation du candidat, un dialogue s'engage entre l'examinateur et le candidat. Les questions de l'examinateur sont des « relances » qui « pren[nent] appui sur la présentation du candidat ». L'examinateur veillera donc à se *laisser mener* par la présentation initiale du candidat, puis par ses réponses aux questions précédentes. Il ne s'agit pas d'un questionnaire de lecture exhaustif, qui viserait à vérifier la connaissance de l'œuvre par le candidat par des questions très précises sur le thème, sur les personnages, sur la chronologie du récit, sur le contexte de production de l'œuvre, sur la place de l'œuvre dans le parcours au programme *etc.*, mais bien de s'appuyer sur les impressions de lecture de l'élève pour l'amener à les verbaliser et à les expliquer en se fondant sur certains éléments précis pour approfondir le propos. Il s'agit dans cette épreuve d'accueillir une grande diversité d'interprétation de l'œuvre, pour autant qu'elles sont fondées sur un raisonnement prenant appui sur l'œuvre. Autrement dit, on ne cherchera pas ici à vérifier les connaissances littéraires du candidat mais bien sa capacité à s'approprier l'œuvre, à la placer dans son répertoire de lecture personnel, intime.

- **Lecture subjective : ce que nous apprend la recherche en didactique**

Nombreux sont désormais les théoriciens de la réception de l'œuvre littéraire et des chercheurs en didactique de la littérature à s'être intéressés à ce que Jocelyne Giasson appelle « la variable lecteur ». Si l'analyse littéraire telle qu'on la pratique dans un contexte académique repose sur des méthodes et des outils largement décrits et communément partagés par ceux qui se livrent à une lecture lettrée (l'étude de la littérature produisant dès lors un discours de type scientifique), la lecture subjective reconnaît à chaque lecteur sa capacité à s'approprier une œuvre littéraire, sans prétention d'accéder au « feuilleté de la signifiante » évoqué par Roland Barthes dans *Le plaisir du texte* (1973). Pour le lecteur réel, chaque lecture est une rencontre. Les impressions produites par une œuvre donnée sur chaque lecteur subjectif sont différentes parce qu'elles sont le produit des connaissances de chacun, de ses expériences, de ses réflexions et de ses goûts.

L'épreuve d'entretien fait le pari qu'il est possible pour un élève de sortir de la posture de relative extériorité que constitue la lecture scolaire (qui se traduit, en classes de 2<sup>de</sup> et de 1<sup>re</sup>, par le travail sur l'explication linéaire, sur le commentaire et la dissertation et, dans une moindre mesure, sur la contraction et l'essai) pour investir sa bibliothèque intérieure. Il s'agit pour le lecteur réel d'investir activement sa lecture, de sortir de l'indifférence pour donner du sens à ce qu'on lit en étant attentif à ce que la littérature est une ouverture sur soi et sur le monde.

La lecture subjective repose sur l'activation par le lecteur d'un certain nombre de processus de lecture décrits notamment par Jocelyne Giasson (*La Compréhension en lecture*, 1996), en particulier la capacité pour le lecteur à faire des inférences pragmatiques (possiblement vraies et communes à l'ensemble des lecteurs, les inférences pragmatiques sont fondées sur la capacité du lecteur à mettre en relation des connaissances partagées par une communauté de lecteurs avec le texte pour nourrir sa compréhension

de l'œuvre) et des inférences créatives (possiblement vraies et particulières à quelques lecteurs, les inférences créatives sont fondées sur la capacité du lecteur à mettre en lien des éléments provenant de connaissances et d'expériences particulières pour développer une interprétation de l'œuvre). La lecture subjective repose aussi sur l'activation de ce que la recherche appelle « processus d'élaboration » (capacité de prédiction du lecteur, capacité à se forger une image mentale, à faire le lien avec ses émotions, ses sentiments, à raisonner grâce à l'œuvre littéraire, notamment) et « processus métacognitifs » (capacité pour le lecteur à s'interroger sur son expérience de lecture, sur l'évolution de sa perception de l'œuvre, par exemple). On verra plus loin quelles questions de l'examineur sont susceptibles d'activer les processus en jeu dans la lecture subjective.

**La lecture appropriative : un mouvement dialectique entre la subjectivité du lecteur et la compréhension et l'interprétation de l'œuvre**

Une prestation réussie repose sur un **tissage** entre impressions subjectives, connaissances, expériences et réflexions personnelles d'une part et éléments de connaissance de l'œuvre d'autre part.

A l'inverse, une prestation n'est pas réussie lorsqu'elle ne permet pas à l'examineur de s'assurer que l'élève a bien lu l'œuvre et se l'est appropriée, soit parce que le propos du candidat est un exposé qui aurait pu être produit par une intelligence artificielle ou qui serait le produit de recherches documentaires, soit parce que le propos consiste en un simulacre d'implication subjective (propos apparemment subjectif mais creux).

• **Comment objectiver l'évaluation d'une lecture subjective ?**

Critères d'évaluation :

Volet 1 – La communication verbale et non verbale

- fluidité
- expressivité
- parole adressée

Volet 2 – L'appropriation : un mouvement dialectique entre la subjectivité du lecteur et la compréhension et l'interprétation de l'œuvre

- prise en compte des questions posées
- pertinence et précision de la réflexion apportée
- aptitude à circuler dans l'œuvre et à sélectionner des exemples
- aptitude à faire des liens avec des connaissances personnelles
- aptitude à se montrer sensible au parti-pris de l'auteur
- aptitude à porter un regard personnel et original sur l'œuvre

Eléments permettant à l'examineur d'objectiver l'évaluation :

- choix d'un angle d'approche qui singularise l'expérience de lecture et qui permet la mise en résonance du texte et de la voix personnelle
- recours à la première personne, à des modalisateurs subjectifs, au vocabulaire des sentiments, des sensations, des jugements, etc.
- aptitude à tisser au fil de la présentation ce qui relève de la subjectivité et ce qui relève de la compréhension et de l'interprétation de l'œuvre
- emploi de termes chargés sémantiquement (absence de stéréotypes, de termes génériques, de structures de parole standardisées)

**Point de vigilance**

Les modalités de l'implication subjective du lecteur sont diverses ; l'examineur veillera à ne pas avoir d'attentes trop figées en la matière et à évaluer la prestation de chacun des candidats en respectant ce qui en fait la singularité.

On peut s'attendre à ce que certains élèves témoignent d'un moindre degré de subjectivité ; les profils de candidats les plus scolaires et les plus à l'aise dans l'analyse littéraire, notamment, pourraient faire le choix de produire une analyse littéraire fine et bien maîtrisée de l'œuvre choisie. Il conviendra de ne

pas pénaliser ces candidats, dès lors que le propos développé est pertinent et qu'il est réellement, honnêtement maîtrisé par le candidat.

A l'inverse, on ne survalorisera pas des candidats qui auraient tendance à s'épancher ou à tenir un propos psychologisant en s'efforçant de tisser des liens avec des expériences personnelles, de présenter des réflexions personnelles mais de manière artificielle, sans pertinence au regard de l'œuvre choisie.

Le degré d'appropriation d'une œuvre littéraire par un candidat ne saurait se mesurer au caractère intime de sa parole ; c'est bien dans le tissage entre impressions subjectives et/ou connaissances personnelles et/ou expériences personnelles et/ou réflexions personnelles d'une part et références précises à l'œuvre d'autre part qu'il se mesure. Ce que l'on évalue, en somme, c'est la capacité du candidat à investir réellement sa parole, à personnaliser le propos, à s'approprier un discours sur l'œuvre, même si le discours produit met à distance l'intimité du locuteur.

- **Quelles questions poser ?**

**Des questions à adapter à chaque candidat**

L'on veillera à adapter les questions posées à chaque candidat à la nature de leur prestation. Dans la mesure où une prestation réussie repose sur la capacité du candidat à tisser ses impressions subjectives et sa connaissance et sa compréhension de l'œuvre, on veillera à poser des questions permettant aux élèves interrogés de produire ce mouvement dialectique entre sa subjectivité de lecteur d'une part et sa connaissance, sa compréhension et son interprétation de l'œuvre d'autre part.

Autrement dit, si le propos du candidat consiste en un exposé de connaissances sur l'œuvre, on orientera les questions qu'on lui pose vers la réception subjective qu'il a de l'œuvre pour vérifier que son exposé n'est pas qu'une récitation de connaissances apprises par cœur ; au contraire, on invitera un candidat qui produit un simulacre d'implication subjective (propos apparemment subjectif mais creux) à justifier ses impressions subjectives en se fondant précisément sur l'œuvre.

Quelques questions susceptibles d'activer les processus en jeu dans la lecture subjective :

- Si tu avais été l'auteur, qu'aurais-tu changé à l'histoire ?
- Comment te représentes-tu le personnage physiquement ?
- Si tu devais écrire une lettre à l'auteur, de quel jugement ferais-tu état ?
- A quel personnage t'identifies-tu ?
- Si tu devais ajouter un chapitre au roman, quel en serait l'enjeu ?
- A quelle musique ou à quelle peinture associes-tu l'œuvre que tu as choisie ?
- Ta perception du livre aujourd'hui est-elle la même qu'au cours de ta lecture ?
- A quelle couleur ou à quel son associerais-tu l'œuvre ?
- Si tu devais retenir deux mots qui selon toi parlent bien de l'œuvre, quels seraient-ils ?